



La presse à l'école

Regarde en haut à droite de cette page, tu découvriras le logo de l'opération "Ouvrir Mon Quotidien"...

Tu t'en doutes, ce symbole n'est pas innocent : le Journal de Bord que tu tiens en main a pour ambition de te guider dans la découverte de la presse quotidienne, de te servir de bouée, que tu sois déjà bon nageur ou simple débutant...

Nous avons été nombreux à nous investir pour te concocter un matériel attrayant, motivant et instructif qui te permette de découvrir les atouts et les avantages de la presse quotidienne.

Sur la base des enquêtes que nous avons menées il y a quelques années, nous avons intégralement remanié ce Journal de Bord en lui donnant la forme d'un véritable journal. Cet exemplaire, le numéro 3, a été à nouveau actualisé.

La grande diversité des

informations et des exercices qu'il contient le rend accessible à tous les jeunes dès l'âge de 10 ans.

Cependant, cette richesse de contenu ne permet pas de réaliser tous les exercices proposés. Il faut faire des choix en fonction du niveau de la classe, de vos centres d'intérêt et du cours avec lequel vous participez à cette opération. Nous conseillons d'ailleurs de réaliser cette activité conjointement avec plusieurs professeurs (français, morale/religion, histoire, géographie, ...) afin d'aborder cette découverte de la presse sous des angles différents.

A la suite de nos enquêtes, nous avons encore ajouté une rubrique sur le rôle des illustrations, une autre sur la déontologie journalistique, une partie "détente et services" et un lexique

A toi de jouer et de viser plus haut avec les journaux.



L'ouvrir intelligemment, ça s'apprend... Pour plus de détails sur l'utilisation des illustrations dans le journal, rendez-vous en page 4.

LE DROIT D'AUTEUR

Peut-être as-tu déjà entendu dire qu'il est illégal de copier un CD emprunté à la médiathèque ou à un copain ou de faire des affiches pour le souper de classe avec des photos trouvées sur internet. Souvent, les gens ne comprennent pas pourquoi c'est interdit ou pourquoi il faudrait payer pour faire «juste une copie» de quelque chose qu'on a même par-

fois trouvé gratuitement ! En fait, tous les films, les livres, les chansons, ... mais aussi les articles, photos, infographies, ... publiés dans les journaux ou sur le site internet d'un éditeur, sont protégés par le droit d'auteur.

Pourquoi cette protection ? Tout d'abord, quand on veut utiliser quelque chose qui appartient à quelqu'un d'autre, il est normal de lui

demander la permission et de respecter ses conditions.

- Si les journaux et leurs sites n'étaient pas protégés, n'importe qui pourrait utiliser leurs contenus, les modifier, ... Ceux-ci perdraient alors la crédibilité que leur donne le fait d'être publiés dans un média reconnu.

...Suite page 3

Sommaire

La Une	p 2	Les sources et leur traitement	p 6
Parcourir le journal	p 3	L'écologie	p.6
Les formes d'information	p 3	La déontologie	p 6
L'article	p 4	La publicité	p 7
Les illustrations	p 4	Les fonctions du journal et la citoyenneté	p 7
D'un jour à l'autre	p 5	Détente et services	p 8
D'un journal à l'autre	p 5	Références et lexique	p 8
D'un média à l'autre	p 5		

Ce journal de bord est réalisé par la JFB, avec le soutien de l'ensemble des éditeurs de la presse quotidienne francophone et germanophone et avec la collaboration du Conseil de l'Education aux Médias et de la Communauté française de Belgique.

La porte d'entrée du journal

La Une est à la fois la porte d'entrée et la vitrine du journal: passage obligé lors de la lecture, elle constitue le seul élément visible en librairie. Elle doit à la fois donner une idée générale du contenu et inciter à la lecture.

La Une présente l'événement du jour que la **rédaction** considère comme le plus important : la **manchette**. Destinée à accrocher l'attention du lecteur, elle est généralement accompagnée par une **illustration** et le début d'un **article**. D'autres informations apparaissent de manière synthétique et la Une renvoie aux pages intérieures du journal pour plus de détails.

Il existe autant de Unes différentes qu'il existe de journaux, et un grand nombre de paramètres interviennent dans sa composition : nombre de **colonnes**, taille des titres, nombre d'**articles**, nombre d'**illustrations**, taille des **illustrations**, **polices de caractère** utilisées, taille de ces **polices**, couleurs employées, etc.

Malgré la grande diversité de ces Unes, on y retrouve cependant des éléments communs comme le nom du journal, une **manchette**, les **références d'édition**, des **articles**, des **illustrations** (avec ou sans **légende**), une ou plusieurs **oreilles**, des **accroches**, des publicités, des **brèves** et un sommaire des **rubriques**, illustré ou non.

Le journal est composé de plusieurs **cahiers** et parfois d'un ou de plusieurs **supplément(s)**. Généralement, chaque **cahier** ou chaque **supplément** possède sa propre Une qui peut différer fortement de la Une principale mais leurs fonctions restent les mêmes : servir de vitrine et de porte d'entrée à cette partie du journal.

En reflétant le choix éditorial du journal parmi l'ensemble des événements qui constituent l'actualité, et en présentant cette ligne éditoriale dans une **mise en page** unique, la Une représente la véritable identité du journal. ■



Vocabulaire

Pour t'aider à déchiffrer le contenu de ce Journal de Bord, tous les mots en bleu et soulignés sont expliqués dans le lexique en page 8.

Exercices

- Remplace les éléments de la liste ci-dessous que tu retrouves sur le schéma de la Une du journal de bord:
- **Accroche** • **Article** • **Bandeau** • **Caricature**
 - **Espace publicitaire** • **Illustration**
 - **Légende** • **Manchette** • **Oreille**
 - **Références d'édition** • **Sommaire**
- Retrouve ensuite ces éléments sur les Unes des différents journaux.
 - Sont-ils tous présents dans les Unes des quotidiens?
 - Trouves-tu encore d'autres éléments ? Si oui, lesquels ?

- Trouves-tu les mêmes éléments sur les différentes Unes ?
- Compare la Une de trois journaux en fonction des éléments présents, de la taille des caractères, de la taille des photos, etc.
- Compare la Une avec le reste du journal en fonction de ces mêmes critères.
- Le journal est composé de différents **cahiers**. Chaque **cahier** a-t-il sa propre Une ? Ressemble-t-elle à la Une du premier **cahier**?
- Recherche le nombre de sujets traités dans les Unes des différents journaux.
- Quelles sont les trois nouvelles les plus

- importantes pour la **rédaction** ? A quoi le vois-tu ?
- A quel endroit du journal traite-t-on de ces sujets en détails ?
- Pour toi, quelles sont les trois nouvelles les plus importantes ? Justifie ton choix.
- Quelles sont les différences entre ton choix et celui de la **rédaction** ?
- Comparez vos choix respectifs.
- Après avoir analysé en profondeur la Une des différents journaux, peux-tu expliquer les différentes fonctions de la Une?

Un chemin dans le journal

On ne lit pas un quotidien comme on lit un livre, page après page, intégralement. On feuillette pour choisir les choses qui peuvent nous intéresser, nous amuser ou nous rendre service. Le journal nous aide : il publie un sommaire et regroupe les **articles** sous des **rubriques** où se rassemble tout ce qui concerne un domaine particulier: politique ou sport, faits divers ou culture.

La **mise en page** s'organise pour nous guider. Elle met en valeur ce que les secrétaires de rédaction ont considéré comme le plus important. Elle utilise la **typographie**, c'est-à-dire le choix des caractères, de leur dessin comme de leur grandeur, particulièrement dans les titres : plus ils sont gros, plus ils seront remarqués ! Elle use aussi de la **topographie**, à savoir l'emplacement d'un **article**, la page où il figure (à



Avec l'autorisation de la rédaction de Spirou

la Une, ou plus loin dans le journal) ou sa place dans cette page (en haut ou en bas, à gauche ou à droite). L'**illustration**, la couleur jouent aussi leur rôle. C'est un véritable langage graphique qui est ainsi utilisé pour attirer ou détourner notre attention. ■

COMMENTAIRE

Tout le monde ne porte pas le même intérêt à tout ce qui paraît dans les journaux. Heureusement, ceux-ci reprennent les nouvelles les plus diverses de sorte que chacun y trouve son compte. Chacun parcourt le journal à sa façon.

Une personne lit en effet son journal pendant 20 minutes en moyenne, ce qui ne lui permet d'en lire qu'une toute petite partie, à savoir les informations qui l'intéressent tout particulièrement. A toi de découvrir celles qui t'interpellent ou qui te concernent directement. ■

[La rédaction](#)

Exercices

- Choisis un journal et repère les **rubriques** et les grands thèmes traités.
- Etablis l'ordre des **rubriques** et compare-le avec un autre journal.
- Par quelle(s) **rubrique(s)** commences-tu à lire le journal ? Utilises-tu le sommaire pour guider ton choix ?
- Quelle(s) **rubrique(s)** ne liras-tu jamais ? Pourquoi ?
- Comparez vos choix respectifs.

Les formes de l'information

EDITORIAL

L'opération "Ouvrir Mon Quotidien" va tout d'abord te permettre de te rendre compte de la diversité des titres qui existent sur un si petit territoire. Certains ont une vocation nationale, d'autres se concentrent sur les informations régionales et locales. Les uns développent tout particulièrement les informations sportives, d'autres sont spécialisés en économie. Tous ne défendent pas les mêmes idées politiques. Cette variété de tendances et de styles constitue une richesse et un des fondements de la démocratie.



Chaque titre présente l'actualité à sa manière, en mettant ou non l'accent sur certains faits et en affichant plus ou moins clairement une opinion. Tu vas pouvoir comparer les différents traitements d'une même information dans l'ensemble des journaux et ainsi te forger ta propre opinion.

Ton parcours à travers les **rubriques** et les exercices du Journal de Bord va t'aider à découvrir ce qu'est un journal et comment il est réalisé. Tu t'apercevras que le journal peut aussi t'amuser et te distraire. Il t'ouvre chaque jour une fenêtre sur le monde et t'aide à comprendre les réalités de la société dans laquelle tu vis.

A propos de réalités, savais-tu qu'un journal ne coûte pas plus que 100 gr de bonbons ?

Margaret Boribon

(... Suite de la page 1)

LE DROIT D'AUTEUR

Comme tu l'imagines, produire un journal et un site coûte très cher : il faut donner aux journalistes les moyens de rédiger des articles de qualité (temps, matériel, accès à certaines sources,...) ; il faut bien sûr payer les journalistes et toutes les autres personnes qui permettent au journal d'exister, sans oublier les investissements technologiques (rotatives, serveurs informatiques, logiciels, ...). De plus, les articles de journaux n'ont qu'une durée de vie très courte avant de devenir des archives, contrairement aux chansons ou aux films.

- Enfin, la protection du droit d'auteur garantit l'existence d'une presse indépendante. Sans elle, au lieu d'articles objectifs sur les céréales (leur culture, leurs atouts, les OGM, les dangers d'une surconsommation,...), tu ne liras plus que les « informations » diffusées par les marques pour mettre en valeur leurs produits. Peu importe les inconvénients éventuels, elles mettraient en évidence certains éléments d'études scientifiques pour démontrer que leurs produits sont excellents et qu'il faut en consommer un maximum. Cette information gratuite a une contrepartie : elle n'est ni indépendante, ni objective. Elle transmet le point de vue de ceux qui la financent.

Normalement, tout usage d'une œuvre protégée nécessite une autorisation du titulaire des droits d'auteur (le chan-

teur, le journaliste, le photographe ou l'entreprise à laquelle il a cédé, c'est-à-dire « vendu », ses droits). Mais la loi estime que certaines utilisations doivent être autorisées au nom de valeurs sociales : l'accès à la culture, la recherche scientifique,...

Ainsi, tu peux :

- reprendre un extrait d'article pour illustrer un texte que tu rédiges ou critiquer ce que l'auteur a écrit, à condition d'indiquer la source c'est-à-dire d'où vient l'article et le nom de l'auteur, (cela s'appelle une citation) ;
- faire une ou plusieurs photocopies, impressions ou copies numériques d'articles pour illustrer une rédaction ou un travail de recherche pour l'école, en mentionnant la source. Ton professeur aussi peut faire ce type de copies si l'école paie les droits d'auteur à Reprobel, la société qui collecte ces droits. Il peut aussi mettre des articles sur l'intranet de l'école si celui-ci est protégé par un mot de passe ;
- à la maison, tu peux aussi faire quelques photocopies ou impressions pour ton usage personnel ou celui de ta famille proche, par exemple pour faire lire à tes parents un article intéressant que tu as trouvé sur le site d'un journal.

Catherine Anciaux

Exercices

- Dans la liste ci-dessous sont énumérées différentes formes d'information que l'on retrouve dans le journal. La définition exacte se trouve dans le lexique en page 8.

L'article • La brève • L'illustration • L'infographie • La légende
 • Le reportage • L'interview • L'éditorial • Le commentaire •
 L'encadré • Le billet d'humeur • La caricature • La critique.

- Retrouve dans les journaux quatre de ces formes d'information et leurs caractéristiques.
- Quelles sont les formes d'information qui apparaissent le plus souvent ?
- Quelles sont les formes d'information qui t'attirent le plus ? Pourquoi ?
- Compare ton choix avec celui des autres élèves.

Le surtitre fixe le contexte de l'article et donne une information supplémentaire par rapport au titre

La construction d'un article

L'article est souvent introduit par un **chapeau** qui donne une idée générale de son contenu et qui invite le lecteur à poursuivre sa lecture.

La décomposition en paragraphes aide à mieux comprendre la structure du texte et rend la lecture plus agréable.

Un intertitre utile

Les paragraphes sont parfois introduits par des intertitres qui aèrent le texte et mettent sa structure en évidence. Ils en soulignent les grandes étapes. On retrouve en général ces intertitres au fil d'articles assez longs. Par exemple, quand le journa-

liste exprime son opinion, ces intertitres peuvent correspondre aux différents arguments mis en avant.

Même s'ils sont de nature différente (cfr les différentes formes de l'information, page 3), les articles présentent généralement une structure similaire : une introduction (le **chapeau** s'il existe), le corps de l'article et une chute qui est souvent une invitation à suivre cette actualité.

L'exergue est utilisée pour mettre en évidence un passage impor-

tant ou spectaculaire de l'article, par exemple le témoignage d'une personne. Dans ce cas précis, le texte de l'exergue sera mis entre guillemets.

L'article est rarement anonyme. Il est généralement précédé ou suivi d'une signature, parfois de simples initiales.

Un élément graphique marque la fin de l'article, il signale qu'il ne faut pas chercher la suite ailleurs. ■

L'auteur

Les six interrogations

La rédaction des informations suit une structure précise. L'information la plus importante est normalement reprise au début de l'article, qu'elle soit imprimée en caractère gras ou non. Elle doit contenir la réponse aux six interrogations : **QUE** s'est-il passé ? **QUI** est impliqué ? **OÙ** et **QUAND** cela s'est-il produit ? **COMMENT** et **POURQUOI** cela s'est-il passé ?

Exercices

- Choisis deux articles et vérifie s'ils répondent aux six interrogations.
- Recherche dans différents journaux des articles qui abordent le même sujet et compare leur titre : donnent-ils la même information ?
- Analyse avec ton professeur les techniques utilisées pour la création d'un titre (typographie, jeux de mots, ...) et essaye ensuite de créer un titre à propos d'un événement récent.
- Après avoir comparé les titres, compare le contenu des articles. Donnent-ils la

même information ? Ont-ils la même taille ? Y a-t-il une différence de style en fonction des journaux, etc. ?

- En page 3, nous avons montré qu'il existait plusieurs formes d'information dans le journal. Quelles formes d'information transmettent plutôt des faits et lesquelles transmettent plutôt des opinions ?
- Détermine dans des articles que tu as choisis, les parties qui relatent des faits et celles qui transmettent une opinion.
- Rédige un article sur un événement d'actualité qui réponde aux six interrogations.

Faits ou opinions ?

Chaque fois qu'un journaliste écrit un article, il doit faire des choix. Il peut, par exemple, raconter de manière objective le déroulement d'une rencontre de basket mais, à partir du moment où il commente le match, son récit peut devenir subjectif. L'annonce du résultat "Ostende-Malines : 73-61" est un énoncé de fait. Mais ajouter "mérité" au résultat, c'est exprimer une opinion que le lecteur partage ou non.

Dans le domaine de l'information, le journaliste doit être le plus neutre possible en relatant les faits avec un maximum d'exactitude et en faisant la distinction entre les différentes opinions afin de rendre compte le plus fidèlement de la réalité. Dans le cas d'une opinion, il faut clairement indiquer de qui elle émane. Malgré toutes ces précautions, il est difficile d'être tout à fait objectif. ■

Les illustrations

Le rôle des illustrations

Qui achèterait aujourd'hui un journal sans image et sans couleur ? Nos quotidiens multiplient donc les photos, les dessins, les infographies, les caricatures, ... Dès la Une, leur choix est essentiel.

Ces images ont des fonctions très diverses. Certaines apportent des informations qui complètent celles des articles. Elles remplacent parfois des explications longues et compliquées.

Les photos peuvent jouer un rôle important dans l'identification des personnes ou des choses dont on parle. Elles donnent souvent au

lecteur l'impression d'être présent à l'événement et rendent l'information plus vivante.

Elles ont aussi une fonction esthétique : par leur forme, leurs couleurs, leur disposition, elles permettent d'établir un équilibre dans la page.

Généralement, l'image est accompagnée de la mention de sa source. La légende précise le sens que la rédaction veut lui donner. Le choix de l'image n'est pas objectif : le journaliste prendra celle qui colle le mieux à son point de vue.

Enfin, une photo peut valoriser, dramatiser, ... ■

Image : Belga



Exercices

- En feuilletant les journaux, essaye de déterminer les différents types d'illustrations qui s'y trouvent ainsi que leurs fonctions.
- Choisis ensuite des Unes et compare les illustrations qu'elles contiennent. Établis la proportion des différents types d'illustrations présentes.
- Compare les différents journaux en fonction du nombre, du type et de la taille des illustrations qui s'y trouvent.
- Cherche une légende pour la photo que nous te proposons. Recherche ensuite une image et invente trois nouvelles légendes qui en changent complètement le sens.

L'information au quotidien

Une autre grande spécificité des journaux est qu'ils suivent l'actualité au jour le jour. Si, par exemple, un coup d'Etat se produit, le journal t'en informe aussitôt. Et les jours qui suivent, le journal continue à relater et à approfondir ce qui se passe dans le pays concerné, même si on n'en parle plus au journal télévisé ou radiophonique. ■



Exercices

- Choisis un sujet qui t'intéresse particulièrement. Vérifie s'il est encore traité dans les jours qui suivent.
- Choisis une information importante de la Une du lundi. Cette nouvelle est-elle encore traitée le lendemain ? Le surlendemain ? A quelle page ? Quelles conclusions en tires-tu ?
- L'importance des **rubriques** peut varier dans le courant de la semaine. Essaie d'en déterminer les raisons (volume de l'actualité, rythme de parution des **suppléments**, ...)

D'un journal à l'autre

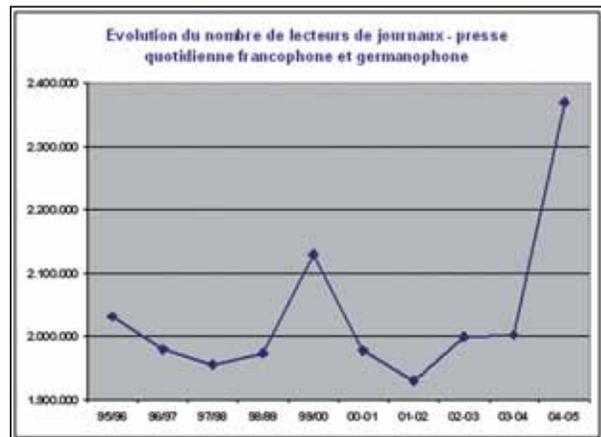
La diversité de la presse

En Communauté française, il existe deux grandes catégories de journaux : les nationaux et les régionaux. Les quotidiens nationaux s'intéressent principalement aux événements qui touchent l'ensemble du pays et accordent aussi une place plus importante à l'actualité internationale. Les jour-

naux régionaux privilégient les informations de proximité. Au sein même de ces catégories, chaque titre possède ses caractéristiques propres et ses domaines de prédilection (la culture, le sport, l'économie, ...). ■

Exercices

- En parcourant les différents journaux, essaie de différencier les régionaux des nationaux. Justifie ton choix.
- Pour chaque journal, trouve des éléments qui font sa différence.
- Quelle place les différents titres réservent-ils à l'expression du lecteur ? Sous quelle forme ?
- Quel journal a ta préférence ? Motive ton choix.



Sans L'Echo jusque 2004-2005. Source : CIM

En 2000, le nombre de lecteurs de journaux est revenu à son niveau de 1989 et depuis 2002, il ne cesse de remonter.

D'un média à l'autre

La presse face aux autres médias

L'actualité quotidienne est aussi traitée par d'autres médias : la presse périodique, la radio, la télévision, l'internet.

La radio peut s'écouter partout. Avec Internet, elle est le média qui actualise le plus rapidement l'information. Mais elle n'entre pas dans les détails, la musique reprend vite ses droits.

Accessibles surtout le soir et chez soi, les journaux télévisés ont la force de l'image filmée. Ils donnent l'impression de participer aux événements en les réduisant toutefois à l'essentiel.

L'internet est beaucoup plus riche : quotidiens en ligne, diffusion en ligne de la radio et de la télévision,

liens hypertextes pour sélectionner ses centres d'intérêts, interactivité facilitant les contacts avec [la rédaction](#). Mais il faut pouvoir se connecter, on se perd dans le foisonnement d'informations et la lecture sur écran



TOME & JANKY.

Avec l'autorisation de la rédaction de Spirou

fatigue vite.

Chaque média a ses mérites. Celui du journal imprimé est de proposer une liberté de lecture et une richesse de contenu.

Celui-ci s'emporte n'importe où et se lit dès qu'on a du temps et les mains libres. Le feuilleter, c'est balayer du regard l'information la plus variée, c'est à la fois pouvoir aller vers ses **rubriques** préférées et se donner l'occasion de découvrir en chemin un **article** intéressant où on ne l'attendait pas. ■

Exercices

- Compare ce que le journal t'offre sur papier et sur son site internet.
- Quelles sont les autres différences importantes entre l'édition papier et l'édition électronique ?
- D'après toi, quel(s) média(s) annonce(nt), quel(s) média(s) montre(nt) et quel(s) média(s) explique(nt) ?
- Choisis un sujet d'actualité et analyse comment il est abordé par les différents médias : quotidiens, magazines, télévision, radio, internet. Compare le contenu de l'information, son volume, son traitement, les stratégies mises en oeuvre pour accrocher le public et l'intéresser. Essaie de dégager un certain nombre de conclusions.

Le parcours de l'information

Un événement se produit quelque part dans le monde. Le journal peut parfois disposer sur place d'un journaliste, [correspondant](#) permanent ou envoyé spécial, mais généralement, et surtout si le fait est lointain, le journal recourt aux services des agences de presse. Certaines sont mondiales. Elles disposent partout d'un réseau serré d'informateurs qui leur transmettent, le plus rapidement possible, en style télégraphique, des

nouvelles qu'elles vont trier, vérifier, compléter, traduire. Associated Press (AP, américaine), France Presse (AFP, française) ou Reuter (Rter, anglaise), collectent et diffusent des informations dans le monde entier, parfois par l'intermédiaire d'une agence nationale qui fait de même dans son pays : chez nous, il s'agit de l'Agence Belga (B).

Les agences transmettent les informations aux journaux sous forme de [dépêches](#). Les

journalistes les lisent, retiennent les plus intéressantes. Ils les complètent et les situent dans leur contexte en consultant les archives, cherchent des [illustrations](#) qui les accompagneront (il existe aussi des agences photographiques) et parfois leur ajoutent un commentaire. Une même nouvelle n'est donc pas nécessairement présentée de la même manière dans des journaux différents, même si elle est fournie par la même agence. ■

Exercices

- Essayez d'identifier les sources d'information dans quelques [articles](#) et quelques [illustrations](#).
- Trouve deux [articles](#) qui citent les mêmes sources mais qui présentent les choses de manière différente. Analyse ces différences.
- Trouve deux [articles](#) qui traitent du même événement mais qui n'utilisent

pas les mêmes sources. Analyse les différences entre les informations présentées dans ces deux [articles](#).

- Les auteurs des [articles](#) et des [illustrations](#) sont-ils toujours clairement identifiés ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Ecologie

LE PAPIER ET LA FORET

Tout savoir sur le papier qui a servi à imprimer ce journal.

Beaucoup de gens croient encore que le papier détruit la forêt... Et toi, qu'en penses-tu ?

En fait, le type de bois utilisé pour la fabrication du papier varie selon les types de pâtes à papier mais jamais cette fabrication ne met la forêt en danger.

Dans certains cas, on utilisera des déchets de scieries. Le sciage des troncs d'arbres génère des déchets de bois qui sont réduits en plaquettes. Celles-ci sont alors vendues aux papeteries.

Dans d'autres cas, on utilise des grosses branches d'arbres (appelés les houppiers) ou du bois de taillis (celui traditionnellement utilisé pour le bois de chauffage). On utilise aussi les bois dits d'éclair-

cie. Lorsque la forêt pousse, il faut sans cesse donner plus d'espace aux beaux arbres. Les plus petits arbres sont alors progressivement enlevés pour une bonne gestion de la forêt.

Dans certains pays, l'industrie a planté des arbres à croissance rapide sur de grandes surfaces, par exemple des eucalyptus au Brésil et au Portugal. L'utilisation rationnelle de certains types d'arbres pour la fabrication du papier n'a donc rien à voir avec la destruction de la forêt vierge.

Pas encore convaincu ? Alors sache que les bois tropicaux, souvent précieux (acajou, teck, etc.), ne conviennent pas techniquement à la fabrication de la pâte à papier... d'ailleurs ils coûteraient bien trop cher pour n'en faire que de la simple pâte.



Et chez nous ? Et bien la surface forestière y est en constante progression depuis 100 ans...

ET LE RECYCLAGE ALORS ?

Le recyclage des vieux papiers est une réalité industrielle depuis bien des décennies. Aujourd'hui plus de la moitié des fibres utilisées par les papeteries proviennent des vieux papiers. En Belgique il existe même une machine à papier qui consomme à elle seule le tiers de tous les vieux papiers collectés dans notre pays... gigantesque non ?

Mais il faut savoir que les fibres de papiers se dégradent progressivement au cours des opérations de recyclage. Conclusion, il faut toujours réintroduire des fibres de bois neuves dans le cycle de fabrication. Le recyclage seul ne peut donc pas vivre sans un apport

régulier en fibres vierges.

ET LE BLANCHIMENT AU CHLORE ?

Peut-être ne le sais-tu pas, mais l'industrie papetière a longtemps été accusée de blanchir sa pâte avec du chlore, un gaz très nocif pour l'environnement. Heureusement, depuis maintenant plus de dix ans, le chlore gazeux a totalement été abandonné. Pour obtenir un papier plus blanc que la couleur naturelle des fibres, on a désormais recours à l'eau oxygénée, à l'ozone ou au dioxyde de chlore. Tous ces procédés sont nettement plus respectueux de l'environnement

Firmin François.
www.paperchainforum.org

La déontologie

Un métier qui a ses règles

Le journaliste n'est pas un citoyen au-dessus des lois. Son métier ne lui donne pas le droit d'insulter quelqu'un, de le déshonorer, de violer sa vie privée ou de publier une photo de lui sans autorisation, par exemple. Il n'a pas non plus les pouvoirs d'un policier ou d'un juge, contrairement à ce que le cinéma laisse parfois penser.

Mais les lois ne sont pas les seules balises sur le chemin des journalistes. Ceux-ci se sont également donné des règles spécifiques, rédigées dans des chartes, appelées aussi "codes de [déontologie](#)". Elles expriment, par écrit, les droits et les devoirs que la profession tout entière - y compris les éditeurs - se donne et s'engage à respecter. D'un pays à l'autre, les grands principes sont souvent les mêmes : il s'agit de rechercher la vérité, avec des méthodes loyales, sans a priori et dans le respect de la diversité des opinions, des races et des religions. Le journaliste s'engage

aussi à respecter la vie privée des personnes, à rectifier ses erreurs, à ne pas divulguer la source de ses informations confidentielles et à résister aux pressions, publicitaires notamment. Il revendique la liberté d'enquêter, d'informer et de commenter les faits, condition fondamentale à l'exercice de son métier. Il arrive, bien sûr, que des journalistes contreviennent à ces règles, poussés par l'urgence, le goût de la sensation ou le manque de précaution.

Et si le droit et la [déontologie](#) ne suffisent pas à suggérer les bonnes attitudes à prendre ? Il reste la conscience individuelle, celle au nom de laquelle le journaliste va agir, après réflexion. Pourvu que sa décision serve le public et la démocratie et non d'abord ses intérêts personnels ou ceux de son entreprise. ■



Avec l'autorisation de la rédaction de Spirou

Association des Journalistes Professionnels

Exercices

- Cherche des [articles](#) où des personnes sont présentées sous un pseudonyme ou uniquement par leurs initiales. Selon toi, quelles sont les raisons de cet anonymat relatif ?
- As-tu rencontré des [articles](#) qui vont loin dans la vie privée des gens ? A ton avis, quelles limites doit alors s'imposer le journaliste ?
- Compare le traitement d'une même information judiciaire ou d'un même fait divers dans différents journaux. De quelle manière la présomption d'innocence est-elle respectée ?
- Une rédaction peut refuser une publicité dans son journal. Selon toi, quelles peuvent en être les raisons ?

La "pub" en question

Des journaux sans publicité? Impensable aujourd'hui : il faudrait les vendre beaucoup trop cher. Et puis même si elles sont parfois envahissantes, les publicités ne contribuent-elles pas à l'attrait du journal ?

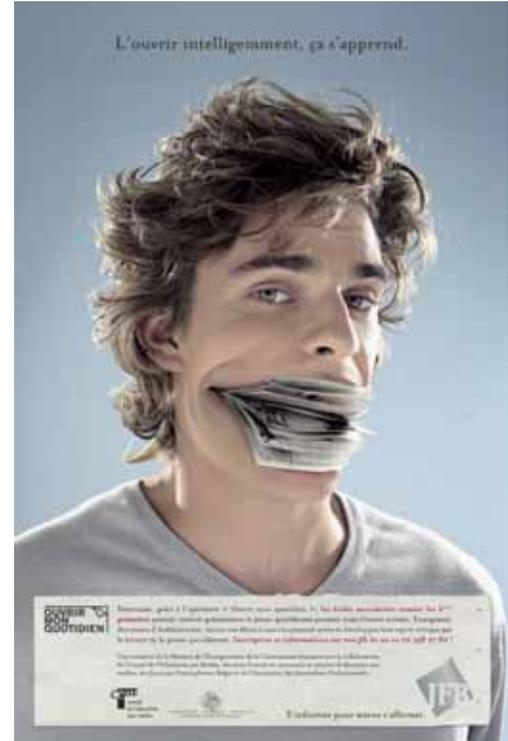
On pense d'abord aux "grandes annonces", celles qui ressemblent à des affiches : des images, souvent en couleurs, combinées avec des slogans et des logos, parfois sans le moindre commentaire. Elles sont conçues d'abord pour attirer l'attention, quitte à faire parfois scandale.

Certaines annonces ressemblent au contrai-

re à des **articles** : surtout du texte, parfois sobrement illustré. Seules des mentions comme "Publicité" ou "**Publi-rédactionnel**" préviennent alors le lecteur de l'intention du message.

Les "petites annonces" aussi sont des messages publicitaires. Elles ont leur langage propre et font la promotion de produits et de services si variés qu'elles sont généralement classées par sujets.

Les **rubriques** et les **cahiers** spécialisés des quotidiens attirent évidemment les publicités en relation avec leurs centres d'intérêt (sports, spectacles, emploi,...) ■



Exercices

- A quoi vois-tu qu'il s'agit d'une publicité et pas d'un **article** ?
- Dans un journal, relève les différences entre les "publicités" et les "petites annonces".
- Compare les volumes rédactionnels et publicitaires des différents journaux.
- Quelle publicité te paraît la plus attrayante, quelle est celle qui t'attire le moins et pour quoi ?
- Quelles images de l'homme, de la femme, du jeune, de la personne âgée la publicité véhicule-t-elle ?
- Établis, pour un même produit, une comparaison entre le contenu d'un message publicitaire en presse quotidienne, presse magazine, télévision, radio, au cinéma ou sur internet.

Les fonctions du journal et la citoyenneté

Fonction de connaissance/découverte

Le journal te permet d'être au courant de tout ce qui se passe dans le monde, dans ton pays, dans ta région, dans ta commune.

Cite trois informations dont tu as eu connaissance grâce au journal.

Fonction de contre-pouvoir

Le journal analyse l'action des décideurs de manière indépendante et critique (positive ou négative).

Relève dans le journal un **article** ou une information qui critique l'action d'un décideur.

Fonction d'écho de la société

Le journal joue aussi le rôle de caisse de résonance de la société.

Imagine que tu es un décideur politique et relève une information qui te pousserait à intervenir.

Fonction de service

Le journal fournit des informations pratiques et didactiques.

Relève dans le journal deux informations de ce type.

Le décret "missions" de 1997 sur l'enseignement a introduit le principe de l'éducation des élèves à la citoyenneté. Mais pour devenir un jour un citoyen actif et responsable, il faut avant tout s'informer. La presse peut t'aider, en tant que futur électeur, à te forger une opinion, à comprendre les différents problèmes politiques, économiques et sociaux. Le journal, par les diverses fonctions qu'il remplit, constitue l'un des meilleurs outils d'éducation à la citoyenneté et de développement de l'esprit critique. Il t'accompagne aussi dans la vie de tous les jours en te procurant toutes sortes d'informations pratiques (guide des loisirs, services de garde, etc.). ■

Fonction de divertissement

Le journal est une source de détente.

Cherche dans le journal des **rubriques** qui visent à distraire le lecteur.

Fonction de guide des opinions

Le journal cherche à convaincre.

Relève dans le journal un **article** qui donne et argumente une opinion.

Fonction citoyenne

Les **articles** suscitent des débats d'idées, encouragent la participation démocratique et l'interaction des lecteurs.

Cherche dans le journal un **article** qui t'incite à prendre position en tant que citoyen dans des choix de société.

Fonction de lien social

Le journal fournit des sujets de conversation, crée un sentiment d'appartenance à une communauté.

Relève dans le journal un **article** qui, selon toi, peut fournir un sujet de conversation.



TOME & JANRY.

Avec l'autorisation de la rédaction de Spirou

Adresses utiles

La Dernière Heure/Les Sports
Boulevard Emile Jacqmain 127
- 1000 Bruxelles
Tél. : 02/211 28 88 ou 02/211
28 49
Internet : www.dhnet.be

L'Echo
Avenue du Port, 86 C - 1000
Bruxelles
Tél. : 02/526 55 11
Internet : www.lecho.be

Les Editions de l'Avenir
Vers l'Avenir - L'Avenir du
Luxembourg - Le Courrier de l'Es-
caut - Le Jour/Le Courrier - Vers
l'Avenir/Le Rappel
Route de Hannut, 38
5004 Bouge
Tél. : 081/24 88 11
Internet : www.votreprjournal.be

Grenz-Echo
Marktplatz 8 - 4700 Eupen

Tél. : 087/59 13 00
Internet : www.grenzecho.be

La Libre Belgique
Boulevard Emile Jacqmain 127
- 1000 Bruxelles
Tél. : 02/211 27 77
Internet : www.lalibre.be

La Libre Belgique/La Gazette de Liège
Boulevard d'Avroy 26 - 4000
Liège
Tél. : 04/223 19 33
Internet : www.lalibre.be

Le Soir
Rue Royale 120 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02/225 55 55
Internet : www.lesoir.be

Groupe Sud Presse
Le Quotidien de Namur - La
Meuse - La Nouvelle Gazette - La

Province- La Capitale - Nord Eclair
Rue de Coquelet 134 - 5000
Namur
Tél. : 081/208 211
Internet : www.lameuse.be - www.lanouvellegazette.be

Conseil de l'Education aux Médias

Boulevard Léopold II, 44 - 1080
Bruxelles, local 4A131.1
Tél. 02/413 35 08
Internet : www.cfwb.be/cem/

Association des Journalistes professionnels (AJP)

Résidence Palace - Rue de la Loi
155
1040 BRUXELLES
Internet : www.ajp.be

Agence Belga
Rue Pelletier 8b -1030 Bruxelles
Tél. 02/743.23.94
Internet : www.belga.be

SUDOKU

4			2		1	8		
6				9				2
8		2			3	5	4	9
9			1			6		
2	3	5			8			7
7	6			3	9	4		8
3	7			1	5			
			4	7				9
1			3	4				6

Remerciements

Nous tenons à remercier, pour leur aide précieuse dans l'élaboration de ce Journal de Bord :

Le Conseil de l'Education aux Médias (CEM); l'Association des Journalistes Professionnels (AJP); la rédaction du journal Spirou; Kroll; l'Agence Belga, la Communauté française de Belgique ainsi que l'Administration Générale de l'enseignement.

Références et lexique

Lexique

Accroche :	élément de texte mis en valeur afin d'attirer l'attention du lecteur.
Article :	écrit relatant un événement, un fait et/ou une opinion. Il fait partie du contenu rédactionnel d'une publication.
Bandeau :	à la Une, espace qui traverse horizontalement le haut de la page et qui contient des renseignements divers (nom du journal, références d'édition , ...)
Billet d'humeur :	article donnant une vision personnelle, piquante ou humoristique d'un événement.
Brève :	texte très court et informatif reprenant l'essentiel d'un événement.
Cahier :	assemblage de feuilles de journal pliées ensemble et formant un tout distinct. Un journal peut être constitué de plusieurs cahiers.
Caricature :	type de dessin qui réduit des personnes ou des situations à quelques éléments caractéristiques qu'il amplifie exagérément dans un but humoristique et souvent satirique.
Chapeau :	texte court, mis en valeur par la typographie , qui introduit l'article et incite le lecteur à le lire dans sa totalité.
Colonne :	division verticale de la page d'un journal.
Correspondant :	collaborateur de la rédaction , permanent ou occasionnel, qui se trouve sur le lieu de l'événement.
Critique :	jugement porté sur une oeuvre d'art ou un événement culturel (livre, film, pièce de théâtre, peinture, ...)
Déontologie :	ensemble des droits et devoirs professionnels des journalistes.
Dépêche :	texte que les agences de presse font parvenir aux rédactions. Elle peut être publiée telle quelle.
Editorial :	article de réflexion émanant généralement de la direction d'une publication et qui définit l'orientation ou reflète l'opinion de la rédaction.
Encadré :	article entouré de filiets qui explique ou donne des informations complémentaires à l'article dont il dépend.
Exergue :	élément de l'article spécialement mis en valeur par la typographie et la mise en page .

Filet :	fin trait vertical ou horizontal délimitant différents contenus dans une page de journal.
Illustration :	photo, dessin ou infographie qui accompagne un article .
Infographie :	information graphique réalisée sur ordinateur.
Interview :	retranscription d'un entretien entre un journaliste et une personnalité.
Légende :	texte qui accompagne une illustration et qui en donne une interprétation.
Manchette :	titre large et en gros caractères du sujet principal de la Une, accompagné ou non d'un sous-titre explicatif. Remarque : certains emploient le mot "manchette" pour désigner le bandeau .
Mise en page :	mise en forme des différents contenus et agencement de ceux-ci sur la page.
Oreille :	espace encadré situé dans un coin supérieur de la Une servant d' accroche (mini-sommaire, publicité, annonce d'un supplément , d'un concours, ...)
Police de caractères :	ensemble de signes typographiques présentant un style et des caractéristiques identiques.
Publi-rédactionnel :	contenu publicitaire qui a l'allure d'un article d'information (typographie , mise en page , ...)
(la) Rédaction :	désigne un ensemble composé essentiellement de journalistes qui assurent la production des contenus informatifs du journal.
Références d'édition :	ensemble d'éléments qui constituent l'identification de l'exemplaire du journal (jour et date de parution, prix, numéro d'édition, ...)
Reportage :	article , ou ensemble d' articles , dans lequel un journaliste (reporter) relate de manière vivante ce qu'il a vu et entendu.
Rubrique :	division thématique du journal qui regroupe les informations par matières ou par centres d'intérêts.
Supplément :	cahier inséré dans le journal, périodiquement ou à titre exceptionnel.
Topographie :	manière dont les cahiers , les rubriques , les articles sont disposés dans le journal les uns par rapport aux autres.
Typographie :	manière dont un texte est imprimé : choix des polices de caractères , mise en page , ...

Un ours dans le journal

Il existe un [encadré](#) spécial souvent situé au bas d'une page, présent dans tous les périodiques, c'est "l'ours". Celui-ci rassemble des informations importantes et légales comme le nom de la société éditrice, de ses dirigeants, des directeurs de [la rédaction](#) et le lieu d'impression. Selon les titres, "l'ours" peut également préciser les tarifs d'abonnement, les coordonnées des différents départements, les adresses e-mail des personnes de contact, etc. ■



s.c.r.l. Les Journaux Francophones Belges.

Président : Bruno de Cartier -
Secrétaire générale et Editeur responsable : Margaret Boribon -
Assistante de direction : Christiane De Caluwé -
Juriste : Catherine Anciaux -
Responsable marketing : Michel Siklosi -
Comptable : Eric Karsen
Adresse : Bd Paepsem 22/7 - 1070 Bruxelles -
Tél. : 02/558 97 89 -
Fax : 02/558 97 89 -
email : info@jfb.be -
site internet : www.jfb.be